

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code 01**PLUS DE 1 M\$ POUR L'INTÉGRATION À L'EMPLOI
DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL**

Québec, le 22 septembre 2014 – Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, annonce l'octroi d'une subvention de 1 051 853 \$ au Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO), afin d'offrir des stages rémunérés en entreprise à une centaine de personnes éloignées du marché du travail. Les stages seront offerts par une quarantaine d'entreprises réparties dans sept régions du Québec. L'investissement de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) se fait par l'entremise du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).

« Alors que plus de 725 000 postes seront à pourvoir d'ici 2017, il importe qu'un maximum de Québécoises et de Québécois puisse accéder au marché du travail, y compris celles et ceux qui en sont actuellement éloignés. Le projet annoncé aujourd'hui est un pas de plus en ce sens. Non seulement il favorisera le développement des compétences professionnelles des participants, mais il constitue aussi une réponse à l'un des principaux défis des entreprises : disposer d'une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant. Les stages rémunérés permettront d'offrir le soutien nécessaire à l'insertion des participants au marché du travail tout en favorisant un arrimage adéquat et cohérent avec les besoins des employeurs. Ce projet du RSSMO s'inscrit directement dans la vision du gouvernement afin de favoriser l'adéquation formation-emploi », a déclaré le ministre Blais.

Le projet Formation Intégration Travail visera quatre secteurs d'activités qui connaissent des difficultés de recrutement de personnel qualifié, soit l'agriculture, la bureautique et la comptabilité, le commerce de détail et les services, ainsi que le secteur du plastique. Le programme se déroulera dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches, des Laurentides, de Laval et de Montréal. Le RSSMO assurera l'encadrement et le suivi des stagiaires.

« Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'Investissement-compétences qui vise à établir une véritable culture de la formation continue et du développement des compétences dans les entreprises. Ainsi, les efforts déployés en qualification de la main-d'œuvre sont considérés comme le meilleur moyen de s'assurer de compter sur du personnel apte à répondre rapidement aux besoins des employeurs afin, entre autres, de favoriser leur croissance et leur pérennité. C'est d'ailleurs ce qu'ont compris le RSSMO et les entreprises participantes au projet. Nous sommes très satisfaits de pouvoir les soutenir dans le cadre des programmes de subvention du FDRCMO », a fait valoir le président de la Commission des partenaires du marché du travail, M. Jean-Luc Trahan.

« Le Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre contribue à la force et au dynamisme du marché du travail au Québec et nous sommes fiers de voir notre expertise en la matière ainsi reconnue. Les réseaux en employabilité sont plus indispensables que jamais pour permettre de répondre aux profondes mutations à venir dans le monde de l'emploi et permettre, de cette façon, à un nombre grandissant de Québécoises et de Québécois d'occuper un emploi, notamment celles et ceux qui sont les plus éloignés du travail. En les accompagnant et en leur offrant le soutien nécessaire dans leur parcours parfois difficile vers l'insertion professionnelle, nous favorisons nécessairement un retour positif et durable en emploi. Nous sommes ainsi convaincus que notre collaboration à l'initiative Investissement-compétences aura des retombées tangibles sur le marché du travail québécois », a expliqué la présidente du Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre, M^{me} Marie-Josée Dubois.

À propos du RSSMO

Le Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre regroupe 48 organismes en développement de l'employabilité, actifs dans 89 points de services. Ces organismes, établis dans 14 régions du Québec, sont issus de leur communauté. La mission première des membres du RSSMO est le développement de l'employabilité visant l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi de personnes ayant des difficultés particulières d'insertion socioprofessionnelle. Chaque année, plus de 25 000 personnes y sont desservies.

– 30 –

Source :

Julie White
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Emploi et de la
Solidarité sociale
Tél. : 418 643-4810

Renseignements :

David McKeown
Direction des communications
Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
Tél. : 418 646-0425, poste 61087